

Gloria Silva

À la poursuite d'une société plus juste

Je suis née à Puerto Rico, une localité située dans le département du Caquetá, au sud de la Colombie. C'est une région fortement marquée par le conflit armé, politique et social qui sévit dans le pays. J'ai commencé mes études de droit en 1995, sans ambition réelle, au départ, d'en faire un outil de défense des intérêts du peuple. C'est au cours de mes études à l'université publique que j'ai commencé à développer une conscience de classe, à me situer comme faisant partie intégrante d'une société inégalitaire et inéquitable et à prendre parti pour les opprimés, les personnes victimes de persécution et de la répression... Bref, à partager le rêve de beaucoup d'entre nous, à savoir vivre dans un pays juste, libre et véritablement démocratique.

Après réflexion, j'ai réalisé que le droit, en dépit d'être l'expression des intérêts de la classe dominante et l'instrument de la répression du peuple, pouvait aussi être employé pour défendre les intérêts des exclus. Le contexte national et le climat de réflexion généré au sein de l'université publique nous ont conduits, nous, les professionnels [du droit], à nous interroger sur les raisons pour lesquelles nous étudions ce métier. J'en ai conclu que je ne pouvais pas étudier le droit pour continuer à reproduire les rapports d'oppression existant en Colombie et ailleurs dans

Première organisation de la société civile à s'être formée pour faire face à la répression du mouvement social populaire, le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques (FCSPP) œuvre depuis plus de 40 ans à la promotion et à la défense des droits de l'homme en Colombie. Certains de ses membres ont payé cet engagement de leur vie, d'autres ont été emprisonnés ou contraints à l'exil. Gloria Silva, Secrétaire générale du comité, nous relate leur combat.

« Tant que l'on continuera à persécuter ceux qui rêvent d'un monde plus juste, je continuerai à lutter »

le monde, mais que je pouvais, au contraire, l'utiliser au service des intérêts du peuple. C'est ainsi que j'ai décidé de me consacrer à la défense des droits de l'homme. Ce choix est donc lié à l'histoire des inégalités sociales en Colombie, à l'histoire de répression contre la classe paysanne et les activistes étudiants.

Les raisons qui m'ont poussée à me consacrer à ce combat sont toujours d'actualité. Cette répression, qui va des poursuites judiciaires à l'assassinat ou aux exécutions extrajudiciaires, touche les personnes les plus pauvres et les plus marginales du pays. Tant que l'on continuera à persécuter ceux qui rêvent d'un monde plus juste, tant que l'on assassinera, tant que l'on fera disparaître, tant que l'on déplacera les paysans et que l'on exploitera les travailleurs pour protéger les intérêts économiques d'une minorité et promouvoir la concentration des richesses dans quelques mains, je continuerai à lutter aux côtés des peuples pour la défense de leurs droits.

Quand le droit aide à alléger les souffrances...

Il a fallu déployer de gros efforts, faire preuve de dévouement, supporter les pressions, mais je crois que notre travail, notre conception collective d'une stratégie de défense ou de représentation des victimes des crimes d'État en Colombie a porté ses fruits, en particulier au cours des dernières années.

Dernièrement, nous avons réussi à obtenir une décision de justice dans laquelle une juge de la République, très courageuse et diligente, a reconnu en tant que crime contre l'humanité l'homicide d'un de nos compagnons du Comité de solidarité avec les prisonniers politiques, également membre de Sinaltrainal, le syndicat de l'industrie agroalimentaire de Colombie, Luciano Romero Molina. Pour nous, cette décision a été très significative dans la mesure où les faits ont été replacés dans un

contexte de persécution contre les défenseurs des droits de l'homme et les syndicalistes, ce qui était notre objectif. Parmi nos réussites, je citerai également la reconnaissance en tant que crime contre l'humanité, par le Tribunal supérieur du [département de] Cundinamarca, de l'un des cas d'exécution sommaire parmi les plus emblématiques du pays. Il s'agit de l'un des cas de Soacha dont l'une des victimes était un jeune atteint de retard mental léger, Fair Leonardo Porras, fils d'une famille relativement modeste de la municipalité de Soacha, très proche de Bogota [...] Pour nous, c'était important et cela a été une joie, tout comme de sentir que l'on apportait un soutien aux familles qui ont vu que le droit, d'une certaine manière, pouvait soulager un peu la douleur causée par des crimes aussi graves qui portent atteinte à la conscience de l'homme.

Un climat de stigmatisation permanente

Au cours de notre pratique en tant que défenseurs de prisonniers politiques, nous avons vécu de nombreuses déceptions liées au fonctionnement ô combien arbitraire de l'appareil et du système judiciaires : contre des paysans qui, bien que détachés ou éloignés du conflit, finissent par être condamnés pour avoir soi-disant collaboré avec la guérilla, ou contre des compagnons, parmi lesquels des défenseurs des droits de l'homme, qui sont condamnés ou emprisonnés durant plusieurs mois. Tout cela finit par provoquer une situation qui, pour nous, est tendue, défavorable, triste et qui engendre beaucoup de colère. L'autre grande frustration est liée au contexte extrêmement défavorable dans lequel nous exerçons en tant que défenseurs des droits de l'homme [...] Certains de nos compagnons du comité de solidarité ont été assassinés, d'autres ont disparu, d'autres ont été emprisonnés. Nous subissons des menaces permanentes par le biais de tracts, une stigmatisation par différents moyens, une persécution, ce qui nous oblige à travailler dans un climat de tension permanente [...] Plusieurs de nos compagnons se trouvent hors de Colombie, en exil. Nous savons que ce sont des conditions de vie et des cultures différentes, qu'il est pesant et difficile pour ces compagnons de se retrouver seuls dans un autre pays et d'abandonner leur combat pour une société plus juste. C'est vraiment un contresens. Mais c'est comme ça.

Ne pas perdre de vue la situation des droits de l'homme en Colombie !

Les persécutions et les violations des droits fondamentaux, notamment la torture, sont commises dans le cadre d'un système d'exclusion sociale qui dépasse le cadre du conflit armé. Il nous semble donc fondamental de faire évoluer les structures sociales et économiques, de chercher à réduire les inégalités en Colombie pour favoriser la création d'un contexte propice au respect des droits de l'homme pour la majorité de la population [...] Il est clair qu'aucun scénario de négociation avec la guérilla ne permettra de rétablir les droits de la population colombienne, qu'aucun scénario de négociation ne fournira les conditions permettant de réduire le niveau d'inégalités,

encore moins les scénarios qui sont en discussion actuellement [...] Sous couvert d'une tranquillité due à un supposé processus de paix ou de négociation ou d'accords « de paix », la communauté internationale et la communauté nationale risquent de perdre de vue la situation des droits de l'homme en Colombie. Nous voulons attirer l'attention sur le fait que toutes les violations des droits de l'homme ne sont pas commises dans le cadre du conflit armé. Par ailleurs, la solution au conflit armé dont les origines sont liées aux problèmes sociaux et structurels de la Colombie ne réside pas uniquement dans un cessez-le-feu ou dans un accord avec la guérilla colombienne. Elle est du ressort de la population colombienne dans son ensemble, celle qui a vécu les conséquences des inégalités sociales.

Solidarité, fraternité et ouverture

J'appelle énergiquement et sincèrement les femmes et les hommes qui forment l'ACAT à continuer à faire preuve de solidarité, de fraternité et d'ouverture à l'égard des peuples du monde ; à continuer à exiger le respect des droits de l'homme et à soutenir la lutte desdites communautés et de tous les secteurs de notre société qui se mobilisent pour leurs droits et les droits des autres ; à continuer à réclamer le respect de la dignité humaine comme prérequis d'une société civilisée ; à persévérer dans cette lutte contre toute forme d'impunité des auteurs des pratiques systématiques et invisibles de torture. L'ACAT est l'expression organisée de la solidarité, une somme d'efforts que nous valorisons et respectons parce qu'elle contribue sans doute au long cheminement des victimes de torture dans le monde.

En tant qu'organisation qui, historiquement, a soutenu et contribué à la lutte contre l'impunité des auteurs de crimes contre l'humanité, nous considérons qu'il est important et nécessaire que davantage de personnes et d'organisations se joignent à son combat et réagissent aux formes dissimulées ou ouvertes d'oppression, de méconnaissance de la dignité humaine et de mépris des droits de l'homme. ●